

État de l'agriculture urbaine à Montréal



Montréal 



Introduction



- Le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est d'une superficie de 27 km² et compte plus de 65 000 résidents.
- L'utilisation du sol la plus répandue sur l'ensemble du territoire de Pierrefonds-Roxboro est résidentielle à 95 % dans l'arrondissement.
 - Faible densité d'occupation du sol
 - Maisons unifamiliales isolées



Les engagements

- Plan stratégique de développement durable
 - Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur
 - Accroître la plantation d'arbres sur le domaine public
 - Poursuivre la participation aux Fleurons du Québec
 - Verdir les abords du domaine public du boulevard Gouin Ouest et inciter les propriétaires riverains à verdir les murs du domaine privé.
 - Promouvoir l'achat d'aliments locaux par l'implantation d'un marché public saisonnier
 - Sensibiliser et encourager la population de l'arrondissement à l'agriculture urbaine
 - Promouvoir l'agriculture urbaine dans les cours d'école
 - Offrir la collecte des matières organiques aux citoyens (dans les bâtiments de huit logements ou moins)
 - Poursuivre la distribution de composteurs domestiques et de barils de pluie.

Source: Plan stratégique de développement durable, Arrondissement Pierrefonds-Roxboro, Janvier, 2012.

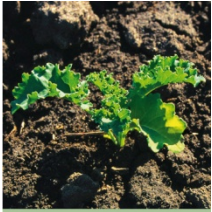


Les engagements



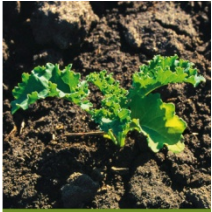
- Éco-Quartier Pierrefonds-Roxboro

L'arrondissement en collaboration avec l'Éco-Quartier Pierrefonds-Roxboro, organise plusieurs activités de sensibilisation en lien avec les enjeux environnementaux (dont l'agriculture urbaine) propres au territoire de Pierrefonds-Roxboro. Les quatre principaux mandats de l'éco-quartier sont les suivants : la propreté, les 3RV, la nature en ville et l'embellissement.



Les engagements

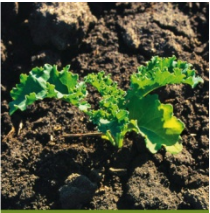
- Activités organisées ou soutenues par l'arrondissement et l'Éco-Quartier Pierrefonds-Roxboro:
 - La ligne verte
 - La journée de jardinage écologique
 - Fleurons du Québec
 - La ferme écologique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques (D-Trois-Pierres)



La zone agricole permanente

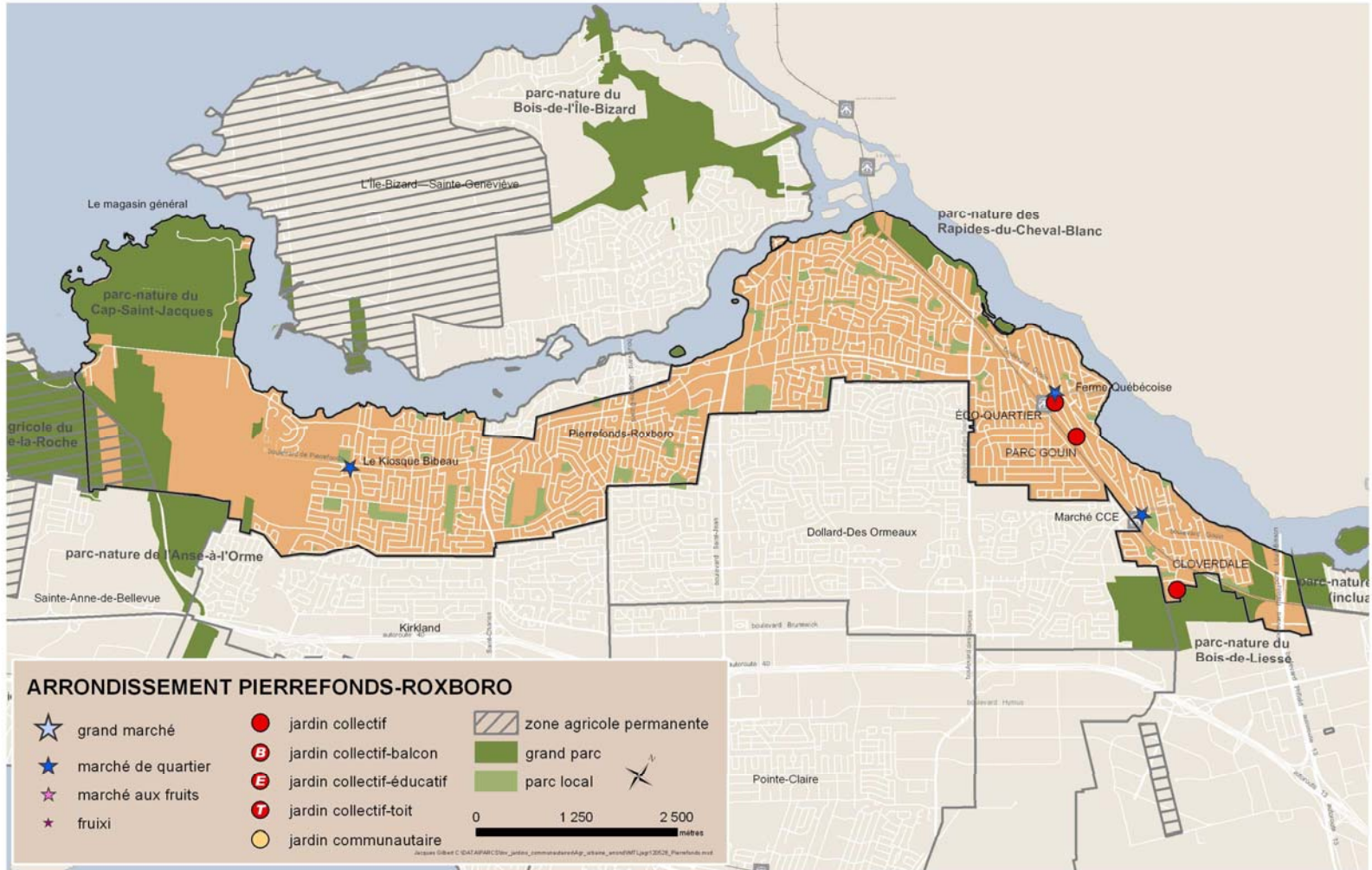


- Zone agricole permanente du Bois-de-la Roche
(territoire au sud de l'Anse-à-l'Orme – Zone agricole permanente en vertu de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles)
- Éco-territoire de l'Anse-à-l'Orme



2. L'agriculture périurbaine

La zone agricole permanente

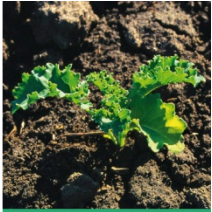


Source: Direction des grands parcs et du verdissement, Division de la gestion stratégique - recherche et développement, 2012.



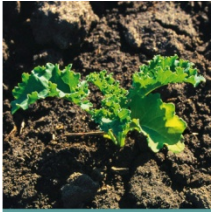
Jardins collectifs et autres initiatives

- Jardins collectifs soutenus par l'arrondissement (ou jardin intégré à un développement):
 - Parc Gouin (2^e rue et boulevard Gouin Ouest)
 - Éco-quartier
 - Carrefour Cloverdale Multiressources
 - École Harfang-des-Neiges (Pavillon Lauzon)
 - YMCA Ouest de l'île



Jardins collectifs et autres initiatives

- Autres initiatives:
 - Revue municipale – rubrique ligne verte (articles écrits par l'horticultrice de l'arrondissement)
 - Appel aux résidents intéressés par l'agriculture urbaine afin d'identifier des futurs jardiniers urbains. (établissement d'une liste de citoyens par l'Éco-Quartier de Pierrefonds-Roxboro)
 - Potager communautaire (jardin-école) à l'arrière du bâtiment, projet de verdissement avec les écoles, distribution de pousses d'arbres, d'annuelles, point de chute des paniers biologiques (ASC)
 - Partenariat lors d'événements avec l'éco-quartier et notre agent de la ligne verte (inspecteur horticole), distribution de compost, conférence horticole, distribution de composteurs et de barils de pluie (subvention des Fonds IGA).



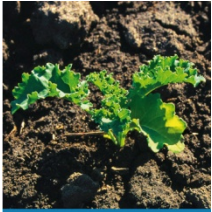
Les conseils horticoles

La ligne verte

- Service téléphonique et terrain offert aux citoyens ou organismes (ex. écoles) pour répondre aux questions sur l'entretien écologique des terrains (pelouses, arbres, plates-bandes, potagers).

Programme de compostage de l'arrondissement

- Vente de composteurs à rabais et formation sur le compostage domestique
- Journée de jardinage écologique : distribution gratuite de compost, copeaux et plantes. Présence de nombreux kiosques (compostage, économie d'eau potable, espèces envahissantes, agriculture soutenue par la communauté, alternatives aux pesticides, etc.)



La réglementation

- Règlement des usages conditionnels CA290043
 - Permet sous certaines conditions d'aménager un marché public dans toutes les zones commerciales, dont l'affectation principale est « Commercial (C) » et dont le bâtiment principal a une superficie inférieure à 1400 m².
- Règlement de zonage CA290040
 - Classification des usages du groupe agricole – articles 52 à 54
 - ZONE AGRICOLE PERMANENTE

Le territoire inclus, par décret ou par décision de la Commission de protection du territoire agricole, *dans* la zone agricole établie en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1)*.



Conclusion

- Soucieuse de la protection de la biodiversité l'administration locale, représentée par Madame Monique Worth, a signé en 2010 la déclaration de la collectivité de l'île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement. L'arrondissement compte participer à la protection et à la mise en valeur des territoires riches en biodiversité.

- Extrait de la déclaration de la collectivité de l'Île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement:

« En conséquence, nous signataires, nous engageons à:
développer l'agriculture urbaine durable sous ses
différentes formes. »